



MINISTÈRES
SOCIAUX

Liberté
Égalité
Fraternité

demat.social.gouv.fr

Démarche : ARSIF - PADHUE non-reçus aux EVC session 2023

Organisme : RH en santé PADHUE

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>
Date de naissance	<input type="text"/>

Formulaire

INSTRUCTION N° DGOS/RH2/2024/19 du 12 février 2024 relative aux dispositions dérogatoires et temporaires permettant de justifier l'autorisation d'exercice de praticiens étrangers ayant obtenu un diplôme hors Union européenne (PADHUE) et ayant échoué aux épreuves de vérification des connaissances (EVC) au titre de la session 2023 :

Préambule :

Attention : cette procédure issue de l'Instruction du 12 février 2024 concerne uniquement les PADHUE ayant présenté et échoué aux EVC – session 2023 et permet de bénéficier d'une autorisation temporaire d'exercice (ATE).

L'ARS Ile-de-France dispose de la liste des praticiens candidats présents et non admis à ces épreuves.

Tout praticien dans une autre situation n'est pas concerné par cette démarche et ne peut pas bénéficier de cette autorisation temporaire d'exercice : lauréat des EVC d'une session antérieure à 2023, candidature 2023 déclarée irrecevable par le CNG, PADHUE n'ayant pas pu passer les EVC 2023 en totalité (peu importe le motif), PADHUE ne s'étant pas inscrit aux EVC 2023, PADHUE bénéficiant d'une autre ATE,...

merci de consulter régulièrement votre adresse mail avec laquelle vous avez créé votre compte « démarche sociale

Durée de validité de cette ATE :

pour les non-lauréats à la session des EVC 2023 : validité ATE jusqu'aux résultats des EVC – session 2024

pour les futurs lauréats à la session des EVC 2024 : validité ATE jusqu'à l'affectation par le CNG

NOM

PRENOM

DATE DE NAISSANCE

VILLE

PAYS

PROFESSION

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Médecin

Chirurgien-dentiste

Pharmacien

Sage-femme

SPECIALITE (médecin)

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Anatomie et cytologie pathologique

Anesthésie-réanimation

Biologie médicale (médecin)

Cardiologie et maladies vasculaires

Chirurgie générale

Chirurgie pédiatrique

Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie

Chirurgie orthopédique et traumatologie

Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique

Chirurgie thoracique et cardio-vasculaire

Chirurgie vasculaire

Chirurgie viscérale et digestive

Dermatologie et vénéréologie

ARSIF - PADHUE non-reçus aux EVC session 2023

- Endocrinologie diabétologie - nutrition
- Hépatogastro-entérologie
- Génétique médicale
- Gériatrie
- Gynécologie médicale
- Gynécologie obstétrique
- Hématologie
- Maladies infectieuses et maladies tropicales
- Médecine cardiovasculaire
- Médecine et santé au travail
- Médecine générale
- Médecine interne et immunologie clinique
- Médecine intensive-Réanimation
- Médecine légale et expertises médicales
- Médecine d'urgence
- Médecine nucléaire
- Médecine vasculaire
- Médecine physique et de réadaptation
- Néphrologie
- Neurochirurgie
- Neurologie
- Oncologie
- Ophtalmologie
- Oto-rhino-laryngologie et chirurgie cervico-faciale
- Pédiatrie
- Pneumologie
- Psychiatrie
- Radiodiagnostic et imagerie médicale
- Réanimation médicale
- Rhumatologie

ARSIF - PADHUE non-reçus aux EVC session 2023

Santé publique

Urologie

PROFESSION (pharmacien)

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Biologie médicale (pharmacien)

Pharmacie polyvalente

PROFESSION (Chirurgien-dentiste)

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Odontologie

Chirurgie orale

Médecine bucco-dentaire

Orthopédie dento-faciale

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Joindre le diplôme d'état de la profession

Nom de votre établissement d'exercice lors du dépôt de votre dossier

ADRESSE MAIL

PIECES JUSTIFICATIVES (à fournir obligatoirement au format PDF)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Attestation d'engagement du demandeur à passer les EVC 2024

(modèle joint à télécharger, compléter, dater, signer et convertir au format PDF)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Attestation d'encadrement du chef de service

(modèle joint à télécharger, compléter, dater, signer et convertir au format PDF)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce d'identité (titre de séjour, passeport)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Justificatif d'exercice au sein d'un établissement français au cours de l'année 2023 (contrat, ou attestation de fonctions de l'établissement)

ARSIF - PADHUE non-reçus aux EVC session 2023

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Relevé de notes des EVC 2023 attestant de votre non-admission